

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 21 août 2026

Des dons pour des cas de rigueur existentiels suite à la sécheresse

Migros alloue un montant de deux millions de francs pour venir en aide aux exploitations agricoles lourdement touchées par la sécheresse. Ce soutien est indépendant des discussions sur l'adaptation des prix que réclame l'Union suisse des paysans. La faïtière agricole est reconnaissante de cet élan de solidarité. Le montant alloué est versé à la Fondation Bucher-Gossweiler, qui se chargera de sa répartition. Le 31 août, elle publiera la procédure et les critères à respecter pour le dépôt des demandes. Il s'agit là de cas de rigueur existentiels. Les dons supplémentaires d'entreprises et des particuliers sont les bienvenus. Plus les fonds seront importants, plus les exploitations dont la survie est menacée seront nombreuses à recevoir une aide pour s'en sortir.

Migros alloue un montant de deux millions de francs pour venir en aide aux exploitations agricoles dont la survie est menacée par la sécheresse. L'Union suisse des paysans (USP) exprime sa reconnaissance au nom des familles paysannes de Suisse. Par ailleurs, elle continue de mettre l'accent sur l'ajustement des prix, car ceux-ci constituent le principal levier permettant d'éviter les situations de détresse et l'abandon des exploitations. Le montant alloué va être versé ces prochains jours à la Fondation Bucher-Grossweiler. À compter du 31 août, celle-ci recevra les demandes des exploitations agricoles, les examinera et procédera à la répartition selon des critères définis.

Dons supplémentaires bienvenus

La Fondation Bucher-Gossweiler accepte volontiers tout autre don de la part d'entreprises et de particuliers accompagné de la mention « Sécheresse ». Plus les dons afflueront, plus les exploitations seront nombreuses à recevoir une aide en toute simplicité pour payer leurs factures d'aliments pour animaux ou d'eau. Pour l'USP, il ne fait aucun doute que cette mesure ne permettra pas d'aider toutes les exploitations et que les pertes de celles qui bénéficieront d'un soutien ne pourront pas être totalement couvertes. Néanmoins, tout soutien est important et très opportun.

Chercher de l'aide

De nombreuses exploitations fonctionnent en permanence à la limite de leurs capacités de travail, économiques et, par conséquent, psychologiques. Une année exceptionnelle marquée par des pertes de récoltes, des coûts supplémentaires imprévus ou l'apparition d'une nouvelle maladie bovine peut rapidement devenir la goutte d'eau qui fait déborder le vase. L'USP recommande de ne pas hésiter à chercher de l'aide. Sur son site web, sous la rubrique « Service », figure la section « [Avez-vous besoin d'aide ?](#) », qui offre un aperçu des différentes aides disponibles. Les chambres cantonales d'agriculture et les organisations sectorielles peuvent également, en fonction des besoins, orienter les personnes demandeuses vers différentes offres et les aider à planifier la suite des opérations. Aucune situation n'est désespérée, même si les apparences laissent penser le contraire pour l'instant.

Renseignements :

Sandra Helfenstein, responsable du département Communication et marketing, tél. 079 826 89 75

www.sbv-usp.ch

Coordonnées bancaires pour les dons (référence « Sécheresse »)

Anna und Paul Bucher-Gossweiler-Stiftung, Hüttenkopfstrasse 17, 8051 Zürich
Aargauer Kantonalbank, 5001 Aarau, IBAN CH82 0076 1640 2840 2200 1